

FORMATION suivie : **Bloc 1** du Titre RNCP Chargé de mission pastorale

Durée prévisionnelle de la formation : 2 ans

Statut : Apprenant formation professionnelle

Nom :

Prénom :

Téléphone mobile :

Courriel :

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION [nécessaire pour l'envoi du devis + convention de formation + facture]

- Prise en charge individuelle** de la formation sans utilisation du CPF
- Personne non salariée – formation prise en charge par une structure ecclésiale ou civile** : accord d'entrée en formation obligatoire à compléter [Annexe 1]
- Personne salariée – formation prise en charge par son employeur** : accord obligatoire [Annexe 1]
- Compte Personnel de Formation** : inscription à faire sur le CPF après accord du secrétariat [hors frais]
- Frais de dossier pris en charge par employeur personnellement

ENVOYEUR [Sauf Financement Personnel ou CPF]

Nom de la société ou de la structure :

Au capital de [si la structure n'est pas une association] :

Immatriculée au RCS (n° de SIRET) ou RNA [association] de :

N° :

Adresse du siège :

Code postal + ville :

Représenté par :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

FACTURATION :

Fonction :

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

BLOC 1

| | Cours et TD 2024-2025 = Année B 2025-2026 : Année A | | Année 1 (B) 2024-2025 | Année 2 (A) 2025-2026 |
|-------|---|-----|--------------------------|--------------------------|
| Jeudi | COURS du Bloc 1 : THEOLOGIE MORALE A-Semestre 1 | 20h | | |
| | COURS du Bloc 1 : SCIENCES HUMAINES A-Semestre 1 | 12h | | |
| | COURS du Bloc 1 : SCIENCES HUMAINES A-Semestre 2 | 12h | | |
| Vend | Cours du Bloc 1 : THEOLOGIE DOGMATIQUE A-Semestre 2 | 22h | | |
| | SESSION du bloc 1 Accompagnement Humain et Spirituel | 45h | | |
| | Journées d'Etudes 4X/an A et B Gratuites | 64h | | |

Tarif horaire : 14.25€/heure

EVALUATION DU BLOC 1

Présentation orale avec support écrit de deux situations distinctes d'accueil de public dans le cadre d'un accompagnement vécu en situation professionnelle

Le bloc est acquis après décision du jury sur la base :

- Des cours suivis et validés par les examens écrits ou oraux
- De la session validée par la présence à tous les modules
- De l'évaluation du bloc (voir ci-dessus)

DATE DE LA SESSION

Module 1 :

- Lundi 18 et mardi 19 novembre 2024

Module 2 :

- Lundi 3 et mardi 4 février 2025

Module 3 :

- Lundi 10 et mardi 11 mars 2025

COURS du Jeudi : se référer au planning annuel

- Théologie morale : 10h – 12h
- Sciences humaines : 13h30 – 15h30

| | | |
|--|----------------------------------|------------------------------------|
| DATE ET SIGNATURE du directeur pédagogique : | DATE ET SIGNATURE du financeur : | DATE ET SIGNATURE de l'apprenant : |
|--|----------------------------------|------------------------------------|

Document nécessaire et préalable au devis envoyé ultérieurement – grille des tarifs disponible sur le site de l'IPER ou Annexe 3